

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

22 NOVEMBRE 2023

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Candidature à l'appel à
projets collectivités
territoriales de
CY Générations**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 novembre 2023
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 23 novembre 2023
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 novembre 2023

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt trois, le 22 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre deux mille vingt trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC*, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI*, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

*Monsieur BATTISTELLI arrive au dossier 23 G 26

*Monsieur SOLIGNAC part après le dossier 23 G 27

Avaient donné procuration :

Monsieur SOLIGNAC à Monsieur de BEAULAINCOURT
Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD
Madame GUYARD à Monsieur VENUS
Madame GOTTI à Madame MACE
Madame GRANDPIERRE à Monsieur SAUDO
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de CIDRAC

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20231122-23-G-07-DE
Date de télétransmission : 23/11/2023
Date de réception préfecture : 23/11/2023

N° DE DOSSIER : 23 G 07

OBJET : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS COLLECTIVITES TERRITORIALES DE CY GENERATIONS

RAPPORTEUR : Monsieur JOLY

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

CY Générations est un projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre du quatrième Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 4) de l'action ExcellencES (L'Excellence sous toutes ses formes), qui fédère des partenaires académiques, socio-économiques et des collectivités territoriales autour de CY Alliance, regroupement d'établissements piloté par CY Cergy Paris Université.

Son objectif est de concevoir des solutions d'innovation durable, par des actions de recherche, de formation et d'entrepreneuriat pour répondre aux enjeux sociétaux de la transition.

L'appel à projets Collectivités territoriales de CY Générations a pour objectif de soutenir des projets à impact de transition écologique et sociale impulsés par les collectivités territoriales, signataires de l'Accord de consortium, sur lesquelles se situent des campus de CY Cergy Paris Université. La Ville de Saint-Germain-en-Laye a approuvé le consortium par la délibération 23-B-11 du 13 avril 2023.

Les collectivités territoriales signataires du consortium sont les suivantes :

- Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise,
- Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,
- Département du Val d'Oise,
- Ville de Saint Germain en Laye.

Le soutien aux projets présentés vise également à créer ou développer des passerelles entre ces territoires et les autres partenaires de CY Générations (Campus de la Transition, CEREMA, CYU, ESSEC, CNRS, LPI et les établissements de CY Alliance).

Le cadre général est défini autour des mots clefs suivants : #Education #Territoires #Campus #Transition et les projets doivent contribuer à l'accélération de la transition écologique et sociale sur les territoires des campus des quatre partenaires territoriaux de CY Générations, notamment par des actions favorisant la formation en lien avec la transition et la biodiversité et la préservation du vivant.

Le montant global de cet appel à projets est de 360 000 euros pour la première session 2023-2024, dont 80 000 sont fléchés pour Saint-Germain-en-Laye.

Le projet qui sera présenté, intitulé « *Equilibre* », a pour objectif de sensibiliser les élèves présents sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye aux enjeux de liés à la biodiversité qui les entoure et à la solidarité pour faite transition.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à candidater à l'appel à projets Collectivités territoriales de CY Générations et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à candidater à l'appel à projets Collectivités territoriales de CY Générations et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Péricard', with a horizontal line underneath.

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye